|  |
| --- |
| **Informations** |
| Titre de la collection | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Date de la demande | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Nom du demandeur | Cliquez ici pour taper du texte. |
| eMail du demandeur | Cliquez ici pour taper du texte. |
| Service/Organisme du demandeur | Cliquez ici pour taper du texte. |

|  |
| --- |
| **Ressources biologiques à héberger** |
| Descriptif du type d’échantillons à héberger :  Nombre d’échantillons à héberger : Durée d’hébergement : Y’a-t-il un embargo sur la collection que vous souhaitez faire héberger ?[ ] Oui [ ] NonDate de fin d’embargo, le cas échéant : Pour les échantillons du corps humain :* Avez-vous les consentements des patients ? [ ] Oui [ ] Non
* Quel est votre numéro de déclaration CODECOH ?
 |

|  |
| --- |
| **Signature et validation de la demande** |

*Date de la demande :*   *Date de validation du CRB-CJP :*

*Signature du demandeur :*   *Signature du responsable du CRB-CJP :*

Le formulaire complété doit être adressé par mail à

 crb@clermont.unicancer.fr ou par courrier à l’adresse suivante :

|  |
| --- |
| Centre Jean PerrinA l’attention de Nicolas SONNIERLaboratoire d’Oncologie Moléculaire58 rue Montalembert63011 CLERMONT-FERRAND |

Si vous souhaitez utiliser le service d’hébergement de collections d’échantillons du CRB du centre Jean-Perrin, plusieurs critères doivent être respectés. Ces critères correspondent aux critères d’acceptation de l’hébergement de la collection. Les échantillons de la collection doivent impérativement :

* Etre contenus dans des cryotubes corning 2ml fermés hermétiquement
* Etre accompagnés d’une fiche d’identification, avec les renseignements minimums (à fixer et définir avec les deux parties)
* Etre accompagnés d’un consentement ou non opposition selon le type de prélèvement
* Etre en conformité réglementaire (déclaration, autorisation...) (CODECOH)
* Avoir une identification univoque

Si l’ensemble de ces éléments ne sont pas réunis à réception de la collection d’échantillons, le CRB refusera d’assurer la conservation de celle-ci.